

## La Côte d'Ivoire accueille le siège de l'Organisation internationale du cacao (ICCO)



(Agence Ecofin) - De retour à Abidjan après la 92e session ordinaire du Conseil international du cacao qui s'est tenue à Londres, du 23 au 25 septembre, et à l'issue du Conseil de gouvernement le 28 septembre à Daloa, le Ministre du Commerce de Côte d'Ivoire, Jean-Louis Billon (photo), a l'honneur d'annoncer officiellement qu'Abidjan va abriter le siège de l'Organisation internationale du cacao (ICCO). Le transfert depuis Londres va débuter le 1er octobre 2015 pour s'achever le 31 mars 2017, selon le protocole d'accord signé à Londres par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'Organisation internationale du cacao et l'ensemble des pays membres.

L'installation du siège de l'ICCO à Abidjan avait été décidée en mai 2002, mais cette décision n'était pas entrée en application en raison de la crise ivoirienne. Depuis son arrivée au pouvoir, son Excellence le Chef de l'État, Alassane Dramane Ouattara, avait fait de ce dossier l'une de ses priorités. Les Ministres des Affaires étrangères, de l'Agriculture et du Commerce, Messieurs Charles Koffi Diby, Mamadou Sangafowa Coulibaly et Jean-Louis Billon ont mené les négociations en voyageant dans la plupart des pays membres de l'organisation. Le Ministre du Commerce tient d'ailleurs à remercier l'ensemble des soutiens apportés à la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao (35% des récoltes mondiales, avec une production de plus de 1,7 million de tonnes en 2014). « C'est une très bonne nouvelle pour la Côte d'Ivoire. Il était normal que le premier producteur mondial de cacao accueille le siège de l'organisation. Cela va permettre aux pays producteurs d'avoir plus de poids dans la filière : notamment l'organisation du marché, l'évolution des cours et les programmes de recherche agronomique. Cette décision s'inscrit aussi dans la volonté du gouvernement de développer la transformation locale des fèves pour créer plus de valeur sur place », déclare Jean-Louis Billon.

Sur la saison 2013-2014, la production mondiale de cacao a représenté un chiffre d'affaires de 13 milliards de dollars, alors que la production de chocolat a généré des revenus près de dix fois supérieurs, selon l'Organisation internationale du cacao (ICCO). « *Nous avons donc tout intérêt à transformer localement et industriellement nos fèves pour exporter des produits finis et semi-finis, et ainsi augmenter les revenus de la Côte d'Ivoire et créer plus d'emplois. À terme, nous devons produire un chocolat ivoirien de qualité vendu à l'international* », explique Jean-Louis Billon.

Sur la saison en cours, quelque 540 000 tonnes de fèves vont être transformées en Côte d'Ivoire, soit un tiers de la production annuelle. L'objectif du gouvernement est de parvenir à 50% de fèves récoltées et broyées sur place en 2020. En mars et mai 2015, le Président Alassane Dramane Ouattara a inauguré deux usines de transformation de cacao et de production de chocolat : à San Pedro avec le groupe singapourien Olam et à Abidjan avec le chocolatier français Cemoi.